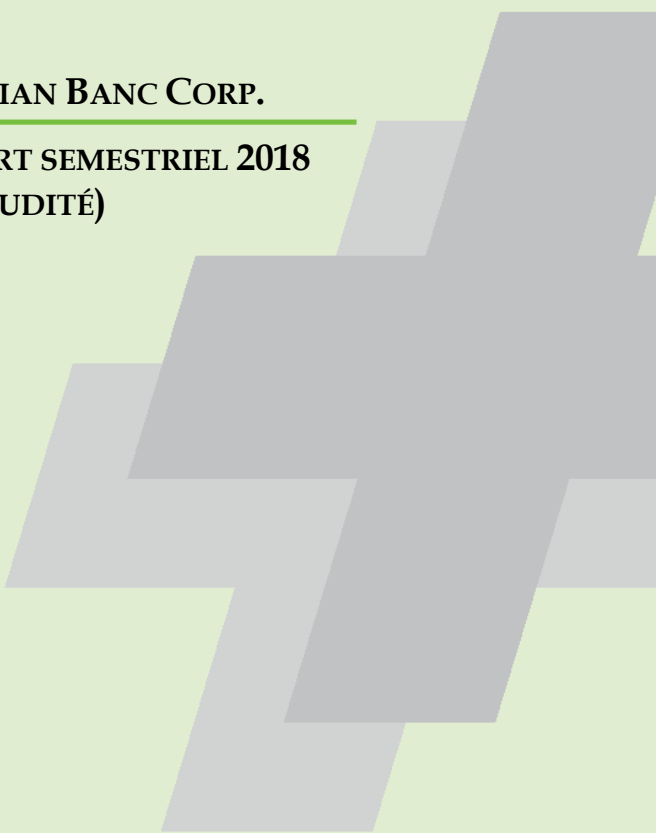




**CANADIAN BANC CORP.**

**RAPPORT SEMESTRIEL 2018**  
**(NON AUDITÉ)**



Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant la Société. Les énoncés prospectifs comprennent les énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « croire », « estimer » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes. En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre la Société, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont par conséquent intrinsèquement assujettis, entre autres facteurs, aux risques, incertitudes et hypothèses concernant la Société et la conjoncture économique.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie de rendement futur, et les événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif de la Société. Plusieurs facteurs importants peuvent expliquer les divergences entre les prévisions et les événements réels, notamment la situation économique et politique et les conditions des marchés, les taux de change et d'intérêt, l'évolution des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, la modification de règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes.

La liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres facteurs pertinents, avant de prendre toute décision de placement, et nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Bien que la Société s'attende actuellement à ce que les événements et faits nouveaux ultérieurs puissent donner lieu à des changements de position, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs.

---

## CANADIAN BANC CORP.

### RAPPORT SEMESTRIEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 MAI 2018

---

Nous vous présentons le rapport semestriel de la direction sur le rendement du Fonds pour la période close le 31 mai 2018. Ce document présente les principales données financières, mais non les états financiers complets de la Société. Les états financiers semestriels et les notes annexes sont joints à ce rapport.

Les investisseurs peuvent également obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration de la Société, du dossier de vote par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille en consultant notre site Web ([www.primerateplus.com](http://www.primerateplus.com)) ou en communiquant avec nous par écrit, à l'adresse suivante : Investor Relations, 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2.

Ces rapports peuvent être consultés et téléchargés à partir du site Web de la Société ([www.canadianbanc.com](http://www.canadianbanc.com)) ou de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

---

## OBJECTIFS ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

### Objectifs de placement

Canadian Banc Corp. investit principalement dans un portefeuille d'actions ordinaires des banques à charte canadiennes suivantes :

|                                         |                            |
|-----------------------------------------|----------------------------|
| Banque de Montréal                      | Banque Nationale du Canada |
| La Banque de Nouvelle-Écosse            | Banque Royale du Canada    |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce | La Banque Toronto-Dominion |

La Société peut également investir jusqu'à 20 % de sa valeur liquidative dans des actions de sociétés de services financiers canadiennes ou étrangères autres que les principaux placements indiqués précédemment. En complément des dividendes reçus sur le portefeuille et afin de réduire les risques, la Société vend à l'occasion des options d'achat couvertes sur la totalité ou sur une partie des actions ordinaires du portefeuille.

La Société offre deux types d'actions :

### Actions privilégiées (BK.PR.A)

Les objectifs de placement concernant les actions privilégiées sont les suivants :

1. Verser aux porteurs des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs en espèces à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % (taux annuel minimum de 5,0 % et maximum de 7 %, selon le prix d'émission initial);
2. Verser aux porteurs le prix d'émission initial (10 \$) par action vers la date de dissolution fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2018 (date pouvant être reportée par tranches de cinq ans).

### Actions de catégorie A (BK)

Les objectifs de placement concernant les actions de catégorie A sont les suivants :

1. Verser aux porteurs des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A calculé sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent;
2. Rembourser aux porteurs le prix d'émission initial (15 \$) de ces actions à la date de dissolution de la Société.

---

## RISQUE

Les risques liés au placement dans les titres de la Société restent tels qu'ils ont été décrits dans la notice annuelle du 26 février 2018. En outre, la note 5 des états financiers annuels (« Gestion du risque lié aux instruments financiers ») contient des renseignements sur les types de risques spécifiques associés aux placements financiers de la Société.

---

## RÉSULTATS

Le cours des titres des banques canadiennes détenus par le portefeuille a généralement peu varié ou varié légèrement à la baisse au cours de la période. Les hausses des taux d'intérêt à court terme par la Banque du Canada au cours de la dernière année ont entraîné un resserrement des écarts entre les taux à court terme et les taux à long terme, entraînant ainsi une pression accrue sur les marges d'intérêts nettes. De plus, le ralentissement de l'économie canadienne, les tensions croissantes entourant les négociations de l'ALÉNA et l'entrée en vigueur de nouveaux tarifs douaniers ont également pesé sur la performance des banques canadiennes, qui sont les baromètres de l'économie canadienne.

Dans l'ensemble, les banques canadiennes ont continué à dégager des bénéfices supérieurs aux attentes et à augmenter leurs dividendes annuels, preuve que la robustesse de leurs activités se maintient. Les banques canadiennes en portefeuille continuent d'offrir des rendements en dividendes qui les rendent très attrayantes compte tenu du contexte actuel de faiblesse des taux d'intérêt.

L'actif net par unité (composée d'une action privilégiée et d'une action de catégorie A) s'est établi à 22,25 \$ au 31 mai 2018 à la suite du versement d'une distribution combinée de 0,93 \$ aux deux catégories d'actions aux taux ciblés. Des distributions combinées de 20,60 \$ ont été versées depuis l'établissement.

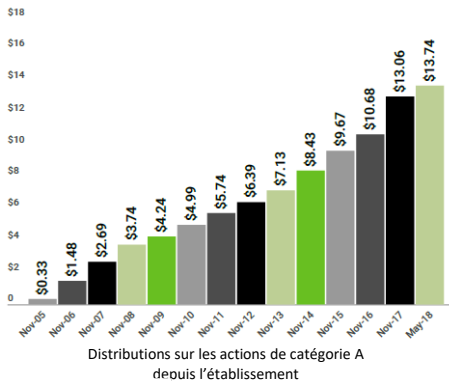
Le 23 mai 2018, la Société a effectué un placement secondaire de 2 915 000 actions de catégorie A et de 2 915 000 actions privilégiées, pour un produit net de 65,3 M\$ (produit brut de 68,1 M\$). L'émission d'actions a eu un effet relatif pour les actionnaires existants.

À la clôture de la période, l'actif net de la Société s'élevait à 248,7 M\$.

Le programme de vente d'options d'achat couvertes a continué d'offrir un revenu supplémentaire et un complément aux revenus de dividendes du portefeuille.

Actions de catégorie A – Distributions

Les porteurs d’actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A calculé sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Le total des distributions mensuelles en espèces versées au cours de la période est de 0,6825 \$ par action de catégorie A au taux cible.



 13,74

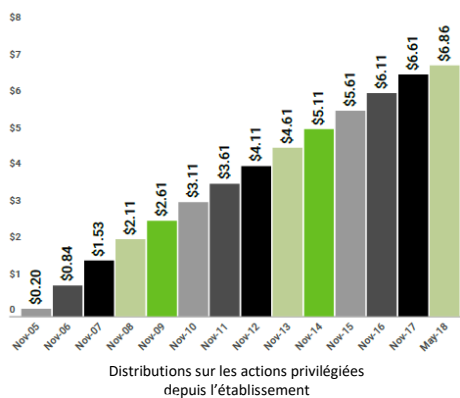
Cumul des distributions versées sur les actions de catégorie A depuis l'établissement

 1,12

Cumul des distributions spéciales versées depuis l'établissement

Actions privilégiées – Distributions

Les porteurs d’actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels réguliers en espèces ciblant un taux variable établi en fonction du taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % par an (taux annuel minimum de 5,0 % et maximum de 7,0 %, selon le prix d’émission initial). Le total des distributions versées au cours de la période selon le taux annuel minimum est de 0,25 \$ par action privilégiée.



 6,86

Cumul des distributions versées sur les actions privilégiées depuis l'établissement

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Il n'y a eu aucun événement au cours de la période.

## OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

À titre de gestionnaire de placement et de gestionnaire, Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest ») reçoit des frais de gestion de la Société, tel qu'il est décrit à la rubrique « Frais de gestion » ci-dessous.

## PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

Les tableaux suivants présentent les principales données financières relatives à la Société et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre les résultats financiers pour les cinq derniers exercices. Les renseignements proviennent des états financiers semestriels de la Société, ainsi que des états financiers annuels audités d'exercices antérieurs. Les informations figurant dans ce tableau sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, ne servent pas à établir une continuité entre l'actif net par unité à l'ouverture et à la clôture.

### Actif net par unité de la Société

|                                                                             | Exercices clos les 30 novembre <sup>4)</sup> |        |        |        |        |        |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
|                                                                             | 31 mai 2018                                  | 2017   | 2016   | 2015   | 2014   | 2013   |
| Actif net par unité à l'ouverture de la période <sup>1)</sup>               | 23,28                                        | 22,78  | 20,89  | 24,09  | 22,34  | 19,93  |
| Augmentation (diminution) liée aux activités                                |                                              |        |        |        |        |        |
| Total des revenus                                                           | 0,41                                         | 0,82   | 0,88   | 0,84   | 0,82   | 0,78   |
| Total des charges                                                           | (0,16)                                       | (0,34) | (0,30) | (0,30) | (0,35) | (0,30) |
| Gains réalisés de la période                                                | 0,08                                         | 1,27   | 0,55   | 0,47   | 1,05   | 1,54   |
| Gains (pertes) latents de la période                                        | (0,43)                                       | 1,58   | 2,24   | (2,34) | 2,14   | 1,51   |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités <sup>2)</sup> | (0,10)                                       | 3,33   | 3,37   | (1,33) | 3,66   | 3,53   |
| Distributions <sup>3)</sup>                                                 |                                              |        |        |        |        |        |
| Dividendes canadiens                                                        | (0,82)                                       | (1,54) | (0,94) | (1,07) | (1,18) | (0,80) |
| Dividendes sur gains en capital                                             | (0,11)                                       | (1,34) | (0,57) | (0,67) | (0,62) | (0,44) |
| Total des distributions annuelles                                           | (0,93)                                       | (2,88) | (1,51) | (1,74) | (1,80) | (1,24) |
| Actif net par unité à la clôture de la période                              | 22,25                                        | 23,28  | 22,78  | 20,89  | 24,09  | 22,33  |
| Actif net par action privilégiée                                            | 10,00                                        | 10,00  | 10,00  | 10,00  | 10,00  | 10,00  |
| Actif net par action de catégorie A                                         | 12,25                                        | 13,28  | 12,78  | 10,89  | 14,09  | 12,33  |
| Actif net par unité à la clôture de la période                              | 22,25                                        | 23,28  | 22,78  | 20,89  | 24,09  | 22,33  |

- 1) L'actif net par unité correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, à la date d'évaluation, divisé par le nombre d'unités en circulation à ce moment.
- 2) Le total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités est calculé avant le versement des distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A et est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions sur les actions privilégiées et les actions de catégorie A sont établies, pour la période, en fonction du nombre d'actions privilégiées et d'actions de catégorie A en circulation à la date de clôture des registres au moment de chaque distribution et sont versées en espèces. Le statut des distributions est fonction du traitement fiscal dont bénéficient les investisseurs.
- 4) Les données par unité présentées à partir de 2014 sont tirées des états financiers semestriels ainsi que des états financiers annuels audités de la Société, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les données par unité présentées pour les périodes antérieures à 2014 sont tirées des états financiers audités de la Société préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada*.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

|                                                                                                                   | Exercices clos les 30 novembre |           |           |           |           |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                                                                                                                   | 31 mai 2018                    | 2017      | 2016      | 2015      | 2014      | 2013      |
| Valeur liquidative (en millions) <sup>1)</sup>                                                                    | 248,7 \$                       | 192,4 \$  | 179,4 \$  | 172,2 \$  | 166,8 \$  | 134,0 \$  |
| Nombre d'unités en circulation                                                                                    | 11 180 657                     | 8 265 657 | 7 872 055 | 8 243 855 | 6 923 855 | 5 997 136 |
| Ratio des frais de gestion de base <sup>2)</sup>                                                                  | 1,40 %                         | 1,48 %    | 1,41 %    | 1,41 %    | 1,48 %    | 1,43 %    |
| Ratio des frais de gestion, compte tenu des charges non récurrentes liées à un placement secondaire <sup>3)</sup> | 2,80 %                         | 1,48 %    | 1,41 %    | 2,27 %    | 2,20 %    | 1,43 %    |
| Ratio des frais de gestion par action de catégorie A <sup>4)</sup>                                                | 8,93 %                         | 6,65 %    | 7,21 %    | 8,71 %    | 7,72 %    | 7,45 %    |
| Taux de rotation du portefeuille <sup>5)</sup>                                                                    | 2,32 %                         | 18,8 %    | 5,9 %     | 10,5 %    | 33,8 %    | 66,6 %    |
| Ratio des frais d'opérations <sup>6)</sup>                                                                        | 0,02 %                         | 0,03 %    | 0,02 %    | 0,01 %    | 0,02 %    | 0,05 %    |
| Cours de clôture (TSX) :                                                                                          |                                |           |           |           |           |           |
| Actions privilégiées                                                                                              | 10,05 \$                       | 10,25 \$  | 10,50 \$  | 10,53 \$  | 10,37 \$  | 10,29 \$  |
| Cours de clôture (TSX) :                                                                                          |                                |           |           |           |           |           |
| Actions de catégorie A                                                                                            | 12,38 \$                       | 13,60 \$  | 12,00 \$  | 10,10 \$  | 14,78 \$  | 11,80 \$  |

1) Données arrêtées au 31 mai ou au 30 novembre.

2) Un ratio des frais de gestion de base distinct est présenté afin de refléter les charges d'exploitation normales de la Société, en excluant toute charge non récurrente liée à un placement. Le ratio des frais de gestion est établi en fonction du total des charges pour la période en question et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne de la période.

3) Les frais d'émission d'actions, qui correspondent à la rémunération des placeurs pour compte et aux autres charges liées au placement, sont des charges initiales non récurrentes engagées pour le lancement de la Société ou pour tout placement secondaire subséquent. Les frais engagés dans le cadre de placements secondaires ont été contrebalancés par l'accroissement de l'actif net par unité pour ces placements.

4) Le ratio des frais de gestion pour les actions de catégorie A est calculé conformément aux exigences du Règlement 81-106. Selon ce règlement, toutes les sociétés à actions scindées doivent établir un ratio des frais en affectant toutes les charges d'exploitation de la Société, toutes les distributions versées sur les actions privilégiées et tous les frais d'émission aux actions de catégorie A et présenter ce ratio sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net applicable uniquement aux actions de catégorie A pour la période. Le ratio des frais de gestion par action de catégorie A ne doit pas être interprété comme le rendement requis nécessaire à la Société ou aux actions de catégorie A pour couvrir les charges d'exploitation de la Société. Ce calcul est fondé uniquement sur une partie de l'actif de la Société alors que la Société se sert de la totalité de son actif pour générer des rendements de placement. La direction est d'avis que le ratio des frais de gestion de base par unité présenté dans le tableau ci-dessus est le ratio le plus représentatif pour évaluer l'efficacité continue de l'administration de la Société, pour faire des comparaisons avec les ratios des frais des différents fonds communs de placement ou pour établir les rendements minimaux nécessaires à la Société pour obtenir une croissance de la valeur liquidative par unité.

5) Le taux de rotation du portefeuille de la Société indique le degré d'intervention de Quadravest. Un taux de rotation de 100 % signifie que la Société achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. La Société utilise une stratégie de vente d'options d'achat couvertes. De ce fait, le taux de rotation du portefeuille peut être plus élevé que celui des fonds communs de placement ordinaires. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations payables par la Société sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital impossible sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement de la Société.

6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne au cours de la période.

---

## FRAIS DE GESTION

Selon la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de l'actif net de la Société aux fins de transactions, calculé à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Selon la convention de gestion, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de l'actif net de la Société aux fins des transactions, calculé à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers à l'égard des actions de catégorie A, dont le taux est de 0,50 % par an. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Les frais de gestion de base ont été utilisés par Quadravest pour couvrir les coûts liés à l'analyse des placements, à la prise de décisions de placement et à la conclusion d'ententes de courtage pour l'achat et la vente de titres, notamment dans le cadre du programme de vente d'options d'achat couvertes. Les frais d'administration ont couvert les services administratifs requis par la Société, notamment en matière d'exploitation, de comptabilité générale, de communication avec les porteurs d'actions et de communication de l'information réglementaire.

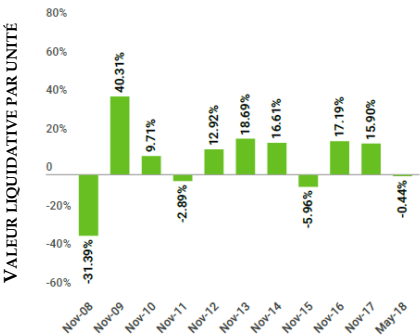
RENDEMENT PASSÉ

Rendement annuel

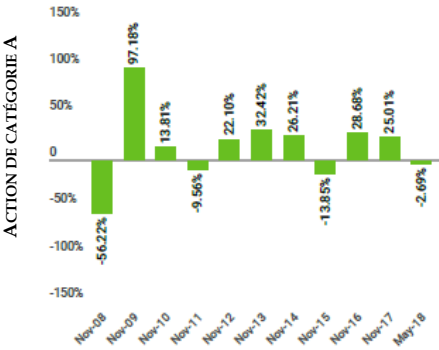
Les graphiques à barres qui suivent présentent le rendement passé 1) selon la valeur liquidative par unité, 2) des actions privilégiées selon la valeur liquidative, et 3) des actions de catégorie A selon la valeur liquidative pour chacun des dix derniers exercices. Chaque barre des graphiques représente, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse d’une unité, d’une action privilégiée ou d’une action de catégorie A au cours de l’exercice. Voici quelques points à noter au sujet des graphiques ci-dessous :

- a) L’information sur le rendement suppose que toutes les distributions en espèces versées par la Société au cours des exercices présentés ont été réinvesties dans d’autres titres de la Société;
- b) L’information sur le rendement ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions et des autres charges facultatives qui auraient entraîné une diminution du rendement ou de la performance;
- c) Le rendement passé de la Société n’est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

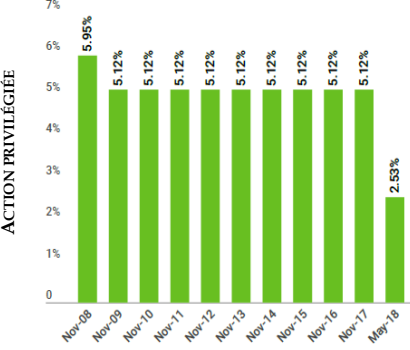
VALEUR LIQUIDATIVE PAR UNITÉ



ACTION DE CATÉGORIE A



ACTION PRIVILÉGIÉE



1) Les rendements par unité et par action de catégorie A pour l’exercice clos le 30 novembre 2012 reflètent le fractionnement des actions de catégorie A le 17 janvier 2012.

---

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

Tous les placements au 31 mai 2018

| Nom                                                               | Pondération (%) |
|-------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Banque Royale du Canada                                           | 17,4            |
| La Banque Toronto-Dominion                                        | 16,4            |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce                           | 14,3            |
| La Banque de Nouvelle-Écosse                                      | 12,5            |
| Banque Nationale du Canada                                        | 11,3            |
| Banque de Montréal                                                | 9,7             |
| <b>Total des positions acheteur en pourcentage de l'actif net</b> | <b>81,6</b>     |
| Trésorerie                                                        | 22,0            |
| Autres actifs (passifs), montant net                              | -3,6            |
|                                                                   | 100,0           |

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes de la Société.  
Des mises à jour trimestrielles sont disponibles.

---

## CANADIAN BANC CORP.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Canadian Banc Corp. (la « Société ») et l'ensemble des informations figurant dans le présent rapport semestriel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société.

La Société utilise des procédures appropriées pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards 34, et peuvent comprendre des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables applicables à la Société sont décrites à la note 3.

Le conseil d'administration de la Société, auquel il revient de veiller à ce que la direction assume sa responsabilité en matière de communication de l'information financière, a examiné et approuvé les présents états financiers.

**CANADIAN BANC CORP.****ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE****AU 31 MAI 2018 (NON AUDITÉ) ET AU 30 NOVEMBRE 2017**

|                                                    | <b>31 mai<br/>2018<br/>(\$)</b> | <b>30 novembre<br/>2017<br/>(\$)</b> |
|----------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| <b>ACTIF</b>                                       |                                 |                                      |
| Actif courant                                      |                                 |                                      |
| Placements                                         | 203 121 496                     | 178 067 642                          |
| Trésorerie                                         | 54 613 681                      | 16 159 935                           |
| Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir | 6 336                           | 5 189                                |
| <b>Total de l'actif</b>                            | <b>257 741 513</b>              | <b>194 232 766</b>                   |

**PASSIF**

|                                               |                    |                   |
|-----------------------------------------------|--------------------|-------------------|
| Passif courant                                |                    |                   |
| Options vendues                               | 26 630             | 209 775           |
| Montant à payer sur titres achetés            | 6 818 958          | -                 |
| Frais à payer et autres dettes d'exploitation | 492 105            | 290 869           |
| Distributions à payer                         | 1 689 285          | 1 282 582         |
| Actions privilégiées (note 6)                 | 111 806 570        | 82 656 570        |
| Actions de catégorie B                        | 1 000              | 1 000             |
|                                               | <b>120 834 548</b> | <b>84 440 796</b> |

**ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX  
PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE  
CATÉGORIE A**
**136 906 965                      109 791 970**

|                                                                                                             |            |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-----------|
| Nombre d'unités rachetables<br>(1 action privilégiée et 1 action de catégorie A)<br>en circulation (note 6) | 11 180 657 | 8 265 657 |
| Actif net par unité                                                                                         | 22,25 \$   | 23,28 \$  |
| Actif net par action privilégiée                                                                            | 10,00 \$   | 10,00 \$  |
| Actif net par action de catégorie A                                                                         | 12,25 \$   | 13,28 \$  |

**Approuvé au nom du conseil d'administration**

**WAYNE FINCH**
 Chef de la direction, président  
et administrateur


**PETER CRUICKSHANK**
 Chef des finances  
et administrateur

**CANADIAN BANC CORP.**  
**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**  
**POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

|                                                                                                                                                               | 2018<br>(\$)       | 2017<br>(\$)     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|------------------|
| <b>REVENU</b>                                                                                                                                                 |                    |                  |
| <b>Gain (perte) net sur les placements et dérivés (note 5)</b>                                                                                                |                    |                  |
| Gain (perte) net réalisé                                                                                                                                      | 708 062            | 5 990 520        |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente                                                                                                        | (3 722 587)        | (995 628)        |
| Dividendes                                                                                                                                                    | 3 538 646          | 3 365 996        |
| Intérêts                                                                                                                                                      | 8 903              | -                |
| <b>Gain (perte) net sur les placements et dérivés</b>                                                                                                         | <b>533 024</b>     | <b>8 360 888</b> |
| <b>CHARGES (note 7)</b>                                                                                                                                       |                    |                  |
| Frais de gestion                                                                                                                                              | 828 792            | 798 907          |
| Frais de service                                                                                                                                              | 292 800            | 254 586          |
| Honoraires d'audit                                                                                                                                            | 12 583             | 11 740           |
| Jetons de présence des administrateurs                                                                                                                        | 11 792             | 11 792           |
| Frais du comité d'examen indépendant                                                                                                                          | 1 154              | 1 154            |
| Droits de garde                                                                                                                                               | 20 701             | 21 858           |
| Frais juridiques                                                                                                                                              | 21 595             | 17 001           |
| Coûts de communication de l'information aux actionnaires                                                                                                      | 14 704             | 16 712           |
| Autres charges d'exploitation                                                                                                                                 | 49 961             | 47 427           |
| Taxe de vente harmonisée                                                                                                                                      | 136 412            | 137 030          |
| Coûts de transactions                                                                                                                                         | 18 635             | 28 705           |
| Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées (note 6)                                                                   | -                  | 136 107          |
|                                                                                                                                                               | <b>1 409 129</b>   | <b>1 483 019</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A avant distribution sur les actions privilégiées</b> | <b>(876 105)</b>   | <b>6 877 869</b> |
| Distributions sur les actions privilégiées                                                                                                                    | (2 188 048)        | (2 050 178)      |
| Primes à l'émission d'actions privilégiées (note 6)                                                                                                           | -                  | 137 761          |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>                                                 | <b>(3 064 153)</b> | <b>4 965 452</b> |
| <b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A (note 8)*</b>                                      | <b>(0,35)</b>      | <b>0,61</b>      |

\* Selon le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de la période.

**CANADIAN BANC CORP.****ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES DE CATÉGORIE A****POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

|                                                                                                            | 2018<br>(\$)       | 2017<br>(\$)       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à l'ouverture de la période</b> | <b>109 791 970</b> | <b>100 642 974</b> |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A     | (3 064 153)        | 4 965 452          |
| Actions de catégorie A émises (note 6)                                                                     | -                  | 4 912 150          |
| Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A                                                        | 38 915 250         | -                  |
| Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs au placement secondaire                 | (2 775 832)        | -                  |
| Produit net de l'émission d'actions de catégorie A                                                         | 36 139 418         | -                  |
| <b>Distributions sur les actions de catégorie A</b>                                                        |                    |                    |
| Dividendes canadiens                                                                                       | (4 950 694)        | (2 267 405)        |
| Dividendes sur gains en capital                                                                            | (1 009 576)        | (11 729 435)       |
|                                                                                                            | (5 960 270)        | (13 996 840)       |
| <b>Variation de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A</b>              | <b>27 114 995</b>  | <b>(4 119 238)</b> |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A à la clôture de la période</b>  | <b>136 906 965</b> | <b>96 523 736</b>  |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

**CANADIAN BANC CORP.****TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE****POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MAI (NON AUDITÉ)**

|                                                                                                        | <b>2018</b>         | <b>2017</b>        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------------|
|                                                                                                        | <b>(\$)</b>         | <b>(\$)</b>        |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>                                            |                     |                    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A | (3 064 153)         | 4 965 452          |
| Ajustements au titre des éléments suivants :                                                           |                     |                    |
| Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission des actions privilégiées                     | -                   | 136 107            |
| Prime à l'émission d'actions privilégiées                                                              | -                   | (137 761)          |
| Distributions sur les actions privilégiées                                                             | 2 188 048           | 2 050 178          |
| (Gain) net réalisé sur les placements et dérivés                                                       | (708 062)           | (5 990 520)        |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et dérivés                       | 3 722 587           | 995 628            |
| Acquisition de placements                                                                              | (25 755 537)        | (20 595 164)       |
| Produit de la vente de placements                                                                      | 4 322 971           | 28 535 336         |
| (Augmentation) diminution des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir                       | (1 147)             | (247)              |
| Augmentation (diminution) des frais à payer et autres dettes d'exploitation                            | 51 236              | (3 911)            |
| <b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation</b>                                       | <b>(19 244 057)</b> | <b>9 955 098</b>   |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            |                     |                    |
| Produit brut de l'émission d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées                          | 68 065 250          | 4 073 781          |
| Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission relatifs à l'émission d'actions              | (2 625 832)         | (126 714)          |
| Distributions sur les actions de catégorie A                                                           | (5 675 035)         | (9 002 487)        |
| Distributions sur les actions privilégiées                                                             | (2 066 580)         | (2 033 776)        |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>                                            | <b>57 697 803</b>   | <b>(7 089 196)</b> |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie                                                       | 38 453 746          | 2 865 902          |
| Trésorerie à l'ouverture de la période                                                                 | 16 159 935          | 7 011 641          |
| <b>Trésorerie à la clôture de la période</b>                                                           | <b>54 613 681</b>   | <b>9 877 543</b>   |
| Dividendes reçus*, déduction faite des retenues d'impôts                                               | 3 537 499           | 3 365 749          |
| Intérêts reçus*                                                                                        | 8 903               | -                  |

\* Compris dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

**CANADIAN BANC CORP.**  
**INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE**  
**AU 31 MAI 2018 (NON AUDITÉ)**

| <b>Nombre<br/>d'actions<br/>(contrats)</b> | <b>Description</b>                                                            | <b>Coût moyen (\$)<br/>(primes reçues)</b> | <b>Juste<br/>valeur<br/>(\$)</b> |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------|
|                                            | <b>6 principaux placements</b>                                                |                                            |                                  |
|                                            | <b>Actions ordinaires canadiennes</b>                                         |                                            |                                  |
| 239 000                                    | Banque de Montréal                                                            | 20 474 055                                 | 24 005 160                       |
| 398 900                                    | La Banque de Nouvelle-Écosse                                                  | 26 794 685                                 | 31 209 936                       |
| 315 100                                    | Banque Canadienne Impériale de Commerce                                       | 31 467 771                                 | 35 669 320                       |
| 454 300                                    | Banque Nationale du Canada                                                    | 19 725 411                                 | 28 175 686                       |
| 442 578                                    | Banque Royale du Canada                                                       | 36 013 194                                 | 43 372 644                       |
| 537 500                                    | La Banque Toronto-Dominion                                                    | 26 290 648                                 | 40 688 750                       |
|                                            | <b>Total des actions ordinaires canadiennes<br/>du portefeuille (100,0 %)</b> | <b>160 765 764</b>                         | <b>203 121 496</b>               |
|                                            | <b>Options d'achat vendues (100 actions par contrat)</b>                      |                                            |                                  |
|                                            | <b>Options d'achat canadiennes vendues</b>                                    |                                            |                                  |
| (240)                                      | Banque de Montréal à 105 \$, 20 juillet 2018                                  | (13 200)                                   | (5 400)                          |
| (300)                                      | La Banque de Nouvelle-Écosse à 82 \$,<br>15 juin 2018                         | (11 400)                                   | (415)                            |
| (470)                                      | Banque Canadienne Impériale de Commerce<br>à 119 \$, 20 juillet 2018          | (14 100)                                   | (6 815)                          |
| (500)                                      | La Banque Toronto-Dominion à 78 \$,<br>20 juillet 2018                        | (24 000)                                   | (14 000)                         |
|                                            | <b>Total des options d'achat canadiennes<br/>vendues (0,0) %</b>              | <b>(62 700)</b>                            | <b>(26 630)</b>                  |
|                                            |                                                                               | <b>160 703 064</b>                         | <b>203 094 866</b>               |
|                                            | Moins : ajustements au titre des coûts<br>de transactions                     | (57 982)                                   |                                  |
|                                            | <b>Total des placements (100,0 %)</b>                                         | <b>160 645 082</b>                         | <b>203 094 866</b>               |

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

## **1. Constitution**

Canadian Banc Corp. (la « Société ») est une société de placement à capital variable établie le 25 mai 2005 en vertu des lois de la province d'Ontario. La Société a commencé ses activités de placement le 15 juillet 2005. Elle a pour gestionnaire et pour gestionnaire de placement Quadravest Capital Management Inc. (« Quadravest » ou le « gestionnaire »). La date de dissolution de la Société, le 1<sup>er</sup> décembre 2018, peut être reportée par tranches de cinq ans au gré de la Société. Dans de tels cas, un droit de rachat spécial de leurs actions sera attribué aux porteurs. L'adresse du siège social de la Société est le 200 Front Street West, Suite 2510, Toronto (Ontario) M5V 3K2. La Société investit dans un portefeuille géré activement constitué essentiellement d'actions ordinaires de six banques à charte canadiennes. Elle utilise une stratégie active de vente d'options d'achat couvertes en complément du revenu tiré du portefeuille.

## **2. Mode de présentation**

Les présents états financiers ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment International Accounting Standards (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 30 novembre 2017, qui ont été établis selon les IFRS.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 18 juillet 2018.

## **3. Principales méthodes comptables**

Un résumé des principales méthodes comptables appliquées par la Société figure ci-après.

### **Placements et instruments financiers**

La Société comptabilise les instruments financiers à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale.

Les placements de la Société sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), et les instruments dérivés (y compris les options) sont détenus à des fins de transaction et sont aussi comptabilisés à la JVRN.

La Société comptabilise les achats et ventes ordinaires d'instruments financiers à la date de transaction, qui est la date à laquelle elle s'engage à acheter ou à vendre l'instrument. Les coûts de transactions, comme les commissions de courtage, liés aux actifs financiers classés ou désignés comme étant à la JVRN sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés, et les coûts de transactions liés aux instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN sont inclus dans la valeur comptable de ces instruments. Un actif financier est décomptabilisé lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie provenant du placement est arrivé à expiration ou a été cédé et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les dividendes sont comptabilisés à titre de revenus à la date ex-dividende. Les gains et les pertes réalisés et la plus-value ou la moins-value latente sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les primes reçues par la Société sur les options vendues sont, tant que ces options sont en cours, inscrites à titre de passif dans l'état de la situation financière et évaluées à un montant correspondant à la valeur de marché d'une option qui aurait pour effet de dénouer la position. Les gains ou les pertes réalisés à l'expiration ou à l'exercice de l'option sont constatés à titre de gain (perte) net réalisé sur les placements et dérivés dans l'état du résultat global.

Comme les actions privilégiées ont priorité de rang sur les actions des catégories A et B et ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables, elles ont été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti. L'amortissement des primes

ou des escomptes à l'émission d'actions privilégiées est inclus dans le gain ou la perte à la réévaluation des actions privilégiées dans l'état du résultat global.

Comme les actions de catégorie B sont subordonnées aux actions privilégiées, mais ont priorité de rang sur les actions de catégorie A, elles ne sont pas subordonnées aux autres catégories d'instruments remboursables au gré du porteur et ont donc été classées dans les passifs financiers. Ces actions sont comptabilisées au coût amorti.

Les actions de catégorie A peuvent être rachetées au gré du porteur chaque mois, chaque année ou à la date de dissolution de la Société. Ces actions sont donc assorties de multiples obligations contractuelles et sont présentées en tant que passifs financiers au montant du rachat annuel.

Les actifs et passifs financiers, à l'exception des placements, des instruments dérivés et des actions de catégorie A, sont comptabilisés initialement au montant à recevoir ou à payer prévu, déduction faite, lorsqu'elle est significative, d'une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une correction de valeur, le cas échéant. La juste valeur de ces actifs financiers et passifs financiers correspond approximativement à la valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces éléments.

La valeur liquidative de la Société est déterminée conformément aux exigences des lois, notamment du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, et est utilisée aux fins de traitement des opérations sur actions. Aux fins de la présentation de l'information financière, l'actif net de la Société correspond à l'écart entre la valeur totale des actifs de la Société et la valeur totale de ses passifs, compte non tenu des actions privilégiées et de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A (l'« actif net de la Société »).

### **Évaluation des placements**

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les actions et les options) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. La Société utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La politique de la Société consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables. Voir la note 5 pour de plus amples renseignements sur les évaluations de la juste valeur de la Société.

### **Trésorerie**

La trésorerie est composée des fonds en caisse.

### **Conversion de devises**

Le dollar canadien est à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est

convertie en monnaie fonctionnelle de la Société au taux de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction.

### **Frais de gestion, frais d'administration et primes de rendement**

Les frais de gestion et les frais d'administration sont constatés progressivement par la Société à mesure que QuadraVest fournit ses services. À chaque date d'évaluation, la Société comptabilise une charge et un passif financier établis en fonction des primes de rendement à payer prévues, s'il y a lieu, calculées en fonction de la valeur liquidative de la Société. Voir la note 7 pour de plus amples renseignements sur le calcul des frais de gestion, des frais d'administration et des primes de rendement, s'il y a lieu, de la Société.

### **Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A**

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, correspond à l'augmentation ou à la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A, divisée par le nombre moyen pondéré de ces actions en circulation au cours de la période. Voir la note 8 pour en connaître le calcul.

### **Impôt**

La Société est considérée comme une société de placement à capital variable au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, à ce titre, elle est assujettie à l'impôt, chaque année d'imposition, sur son revenu net pour l'année d'imposition, y compris sur ses gains en capital nets réalisés imposables, le cas échéant, au taux applicable aux sociétés de placement à capital variable. Les règles fiscales générales applicables aux sociétés ouvertes s'appliquent également aux sociétés de placement à capital variable. Cependant, les impôts payables sur les gains en capital nets réalisés sont remboursables selon une formule au moment du rachat d'actions ou du versement de dividendes aux actionnaires à partir du compte de dividendes de gains en capital.

Les intérêts et les revenus de source étrangère sont imposés aux taux normaux d'imposition applicables aux sociétés de placement à capital variable, et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales.

Toutes les charges de la Société, frais de gestion, frais d'administration et charges d'exploitation compris, sont prises en compte pour établir son passif d'impôt total.

La Société étant une société de placement à capital variable, les dividendes imposables qu'elle reçoit de sociétés canadiennes imposables sont assujettis à un impôt de 38 1/3 % en vertu de la partie IV de la Loi de l'impôt (33 1/3 % pour les dividendes reçus au plus tard le 31 décembre 2015). Cet impôt est entièrement remboursable au versement de dividendes imposables aux actionnaires à raison de 1,15 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés (1 \$ pour chaque tranche de 3 \$ de dividendes versés au plus tard le 31 décembre 2015). Tout impôt ainsi versé figure à titre de montant à recevoir jusqu'au recouvrement, soit lorsque les actionnaires auront reçu des dividendes tirés du revenu net de placement. Tant que la Société sera admissible à titre de société de placement à capital variable, tout impôt sur les gains en capital nets réalisés imposables sera remboursable au moment de la distribution des gains aux actionnaires sous forme de dividendes ou au moment du rachat d'actions à la demande des actionnaires. En raison du mécanisme de remboursement au titre des gains en capital et des remboursements en vertu de la partie IV, la Société recouvre tout impôt canadien sur le revenu payé à l'égard des gains en capital et des dividendes canadiens imposables. La Société a ainsi déterminé qu'en substance, elle n'était pas assujettie à l'impôt. L'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital et à d'autres différences temporaires n'a donc pas été reflétée à titre d'actif ou de passif d'impôt différé dans l'état de la situation financière.

Aux fins fiscales, la Société dispose de pertes autres qu'en capital cumulées estimatives de 13 302 906 \$ (18 492 945 \$ au 30 novembre 2017) pouvant, au besoin, être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent après la date prévue de dissolution de la Société, le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

#### **4. Estimations comptables et jugements critiques**

Pour préparer les présents états financiers, la direction a dû faire des estimations et poser des hypothèses fondées sur l'expérience passée, les conditions actuelles et les événements attendus. Lorsque des estimations sont faites, les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges peuvent différer des montants qui auraient été présentés si l'issue des incertitudes et des événements futurs avait été connue au moment de la préparation des états financiers. Les principales estimations formulées par la Société sont liées à l'évaluation des placements et des instruments dérivés à la juste valeur, tel qu'il est indiqué à la note 5. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements comptables les plus importants établis par la Société aux fins de la préparation des états financiers :

##### **Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur**

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Société, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants afin de déterminer si l'activité de la Société consiste ou non à investir dans le but de réaliser un rendement global, aux fins de l'application de l'option de la juste valeur pour les actifs financiers selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Les jugements les plus importants consistent à déterminer si certains instruments financiers sont détenus à des fins de transaction, et si l'option de la juste valeur peut être appliquée aux placements dans des actifs financiers qui ne sont pas détenus à de telles fins.

#### **5. Gestion du risque lié aux instruments financiers**

La Société classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables. La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés de niveau 1, directement ou indirectement observables pour les actifs ou les passifs financiers;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Le tableau ci-dessous indique le classement des instruments financiers de la Société selon leur niveau dans la hiérarchie des justes valeurs au 31 mai 2018 et au 30 novembre 2017 :

##### **Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 31 mai 2018**

|         | Niveau 1              | Niveau 2 | Niveau 3 | Total                 |
|---------|-----------------------|----------|----------|-----------------------|
| Actions | 203 121 496 \$        | -        | -        | 203 121 496 \$        |
| Options | (26 630) \$           | -        | -        | (26 630) \$           |
|         | <b>203 094 866 \$</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>203 094 866 \$</b> |

##### **Actifs et passifs financiers à la juste valeur au 30 novembre 2017**

|         | Niveau 1              | Niveau 2 | Niveau 3 | Total                 |
|---------|-----------------------|----------|----------|-----------------------|
| Actions | 178 067 642 \$        | -        | -        | 178 067 642 \$        |
| Options | (209 775) \$          | -        | -        | (209 775) \$          |
|         | <b>177 857 867 \$</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>177 857 867 \$</b> |

# CANADIAN BANC CORP.

## NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes et la juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et qu'un cours de marché est disponible. Il n'y a eu aucun transfert ou reclassement entre les niveaux au cours des périodes closes les 31 mai 2018 et 2017.

Les gains (pertes) nets sur instruments financiers détenus à des fins de transaction et sur instruments financiers à la JVRN de la Société sont les suivants\* :

|                                                                       | 31 mai 2018    | 31 mai 2017    |
|-----------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Dérivés détenus à des fins de transaction                             | 30 101 \$      | 579 625 \$     |
| Placements désignés comme étant à la JVRN                             | 677 961 \$     | 5 410 895 \$   |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements | (3 824 942) \$ | (1 376 635) \$ |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés    | 102 355 \$     | 381 007 \$     |
| Dividendes                                                            | 3 538 646 \$   | 3 365 996 \$   |
| Intérêts                                                              | 8 903 \$       | -              |
|                                                                       | 533 024 \$     | 8 360 888 \$   |

\* La Société utilise une stratégie active et intégrée de vente d'options d'achat sur les actions sous-jacentes du portefeuille. L'obligation de procéder à l'évaluation et à l'attribution des gains de façon distincte soit pour les instruments dérivés, soit pour les actions sous-jacentes, peut empêcher de refléter les apports ou les avantages propres à chaque catégorie d'actifs dans le cadre de cette stratégie. Par exemple, si des options d'achat vendues sont par la suite rachetées ou reportées dans le cadre de la stratégie active de vente d'options d'achat couvertes, il y aura diminution des gains sur dérivés comptabilisés (alors que l'exercice ou l'expiration de l'option d'achat vendue aurait eu un résultat différent), et le portefeuille obtiendra d'autres gains qui auraient été évalués et attribués aux actions sous-jacentes.

De par la nature de ses activités de placement, la Société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les résultats réels peuvent différer considérablement de toute analyse de sensibilité présentée ci-après et l'écart peut être important.

### Risque de marché

Tous les placements en valeurs mobilières présentent un risque de perte de capital. Les six principaux placements ont été choisis en raison de leur performance à long terme supérieure à la moyenne sur le plan de l'appréciation du cours et de la croissance des dividendes. Ces sociétés ont été choisies dans le secteur bancaire des services financiers de l'indice S&P/TSX 60 et figurent parmi les plus importantes sociétés de services financiers du Canada.

Le risque de marché varie selon trois principaux facteurs : le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et les fluctuations du change.

#### Risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers varie en raison de fluctuations des cours (autres que celles provenant du risque de taux d'intérêt et du risque de change).

La Société est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions et en options vendues. Au 31 mai 2018, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient augmenté de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait augmenté de 19 532 000 \$ (16 187 000 \$ au 30 novembre 2017). De même, si les prix de ces actions à leur bourse respective avaient diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net de la Société aurait diminué de 20 286 000 \$ (17 597 000 \$ au 30 novembre 2017).

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments portant intérêt fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et des passifs financiers de la Société ne portent pas intérêt. Concernant les actions privilégiées, la politique de distribution à taux variable est fondée sur un taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % et prévoit un minimum de 5 % et un maximum de 7 % par an selon le prix d'émission initial des actions privilégiées. Si le taux préférentiel canadien avait augmenté ou diminué de 0,25 %, il n'y aurait eu aucune incidence sur les dividendes à payer sur les actions privilégiées. Par conséquent, la Société n'est pas exposée à un risque important relativement aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, et elle estime que le risque de taux d'intérêt est négligeable (comme à la période précédente).

**Risque de change**

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, la monnaie de présentation de la Société, varient en raison de fluctuations des taux de change. Les placements et les autres actifs nets de la Société sont tous libellés en dollars canadiens. Il n'existe donc pas de risque de change (comme à la période précédente).

**Autres risques****Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'effectuer la totalité de ses paiements à l'échéance. Les opérations de la Société portent toutes sur des options et des titres cotés et sont réglées par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier (comme à la période précédente) et que le paiement d'un achat n'est effectué que lorsque le courtier a reçu les titres. Le risque de crédit lié à la trésorerie est considéré comme faible, la trésorerie étant déposée auprès d'une banque canadienne notée AA (comme à la période précédente).

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. La Société est exposée au risque de liquidité principalement en raison des rachats mensuels et annuels au gré du porteur d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées. Le délai de préavis pour toutes les demandes de rachat est adéquat. Comme à la période précédente, le portefeuille de la Société est composé de placements très liquides dans des sociétés à grande capitalisation cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX »). Les actions de catégorie A et les actions privilégiées en circulation sont toutes rachetables chaque mois et chaque année ou, comme prévu, à la date de dissolution de la Société, le 1<sup>er</sup> décembre 2018. Tous les autres passifs financiers sont exigibles dans les trois mois suivant la clôture de la période.

**Risque de concentration**

Les titres détenus par la Société sont concentrés dans le secteur bancaire et sont ainsi exposés aux facteurs propres à ce secteur (comme à la période précédente). Pris individuellement, un placement du portefeuille peut représenter jusqu'à 20 % de la valeur liquidative de la Société.

**Le portefeuille de placement de la Société est réparti comme suit :**

|                                                                 | 31 mai 2018    | 31 mai 2017    |
|-----------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| Actions ordinaires canadiennes                                  | 81,7 %         | 92,5 %         |
| Options d'achat vendues                                         | 0,0 %          | -0,1 %         |
| Autres actifs, moins les passifs<br>(hors actions privilégiées) | 18,3 %         | 7,6 %          |
|                                                                 | <u>100,0 %</u> | <u>100,0 %</u> |

## **6. Unités rachetables**

### **Actions privilégiées**

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées.

| <u>Opérations sur actions privilégiées</u> | 31 mai 2018      | 31 mai 2017    |
|--------------------------------------------|------------------|----------------|
| Ouverture de la période                    | 8 265 657        | 7 872 055      |
| Émises au cours de la période              | <u>2 915 000</u> | <u>393 602</u> |
| Clôture de la période                      | 11 180 657       | 8 265 657      |

Les porteurs d'actions privilégiées ont droit à des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs en espèces à un taux annuel égal au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % (taux annuel minimum de 5,0 % et maximum de 7,0 %), selon le prix d'émission initial.

Toutes les actions privilégiées en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions privilégiées ont été présentées à titre de passif dans les états financiers.

Les actions privilégiées se négocient à la TSX sous le symbole « BK.PR.A ». Leur cours était de 10,05 \$ au 31 mai 2018 (10,25 \$ au 30 novembre 2017). Les actions privilégiées peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat aux prix de rachat déterminés, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action privilégiée et une action de catégorie A (ensemble, une « unité ») au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions privilégiées rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A à la dissolution de la Société.

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 23 mai 2018, la Société a émis 2 915 000 actions privilégiées, à 10 \$ l'action privilégiée. Un produit brut de 29 150 000 \$ a été reçu dans le cadre du placement d'actions privilégiées.

La Société a émis 393 602 actions privilégiées à 10,35 \$ par action privilégiée pour un produit brut de 4 073 781 \$ relativement aux dividendes exceptionnels (voir ci-après) et dans le cadre d'un placement effectué le 23 décembre 2016. Le produit net de ce placement, déduction faite des frais des placeurs pour compte et des frais d'émission de 135 117 \$, s'élève à 3 938 664 \$.

---

# CANADIAN BANC CORP.

## NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

---

### Actions de catégorie A et actions de catégorie B

#### Nombre autorisé

Un nombre illimité d'actions de catégorie A

1 000 actions de catégorie B

#### Opérations sur actions de catégorie A

|                               | 31 mai 2018 | 31 mai 2017 |
|-------------------------------|-------------|-------------|
| Ouverture de la période       | 8 265 657   | 7 872 055   |
| Émises au cours de la période | 2 915 000   | 393 602     |
| Clôture de la période         | 11 180 657  | 8 265 657   |

Les actions de catégorie A ont été initialement émises au prix de 15 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie A reçoivent des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A calculé sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent. Toutes les actions de catégorie A en circulation à la date de dissolution seront rachetées par la Société à cette date. Les actions de catégorie A se négocient à la TSX sous le symbole « BK ». Leur cours était de 12,38 \$ au 31 mai 2018 (13,60 \$ au 30 novembre 2017). Les actions de catégorie A peuvent être remises à tout moment aux fins de rachat à un prix de rachat donné, mais leur rachat a lieu seulement le dernier jour de chaque mois. Les porteurs d'actions qui remettent aux fins de rachat à la fois une action de catégorie A et une action privilégiée (ensemble, une « unité ») au cours du mois de juillet de chaque exercice seront en droit de recevoir un montant correspondant à la valeur liquidative par unité au dernier jour de ce mois. Le prix de rachat des actions de catégorie A rachetées au cours de tout autre mois est établi en fonction d'une formule de rachat actualisée préétablie. En vertu d'une convention de remise en circulation, la Société peut, sans y être tenue, exiger de l'agent de remise en circulation qu'il fasse de son mieux pour trouver des acheteurs pour les actions privilégiées ou les actions de catégorie A remises en vue de leur rachat. Les gains ou les pertes réalisés au rachat d'actions, le cas échéant, sont comptabilisés comme gain (perte) au rachat dans l'état du résultat global.

Les actions privilégiées ont un rang supérieur à celui des actions de catégorie A pour ce qui est du versement des dividendes. À la dissolution de la Société, les porteurs d'actions de catégorie A recevront un montant équivalant à la valeur liquidative par unité moins 10 \$ (valeur de rachat des actions privilégiées).

Dans le cadre d'un placement secondaire effectué le 23 mai 2018, la Société a émis 2 915 000 actions de catégorie A, à 13,35 \$ l'action, pour un produit brut de 38 915 250 \$. La rémunération des placeurs pour compte et les droits de dépôt relativement au placement secondaire se sont établis à 2 775 832 \$. Le produit net de l'émission d'actions de catégorie A dans le cadre de ce placement s'est élevé à 36 139 418 \$.

Le 19 décembre 2016, la Société a déclaré un dividende exceptionnel sur gains en capital, en espèces, de 0,50 \$ par action de catégorie A et un dividende exceptionnel sur gains en capital, en actions, de 0,05 action de catégorie A par action de catégorie A en circulation. Le 9 janvier 2017, un montant de 3 936 028 \$ a été versé aux porteurs d'actions inscrits le 5 janvier 2017, et 393 602 actions de catégorie A ont été émises à un prix de réinvestissement de 12,48 \$ par action, ce qui correspond à la valeur liquidative attribuable aux porteurs d'actions de catégorie A, par action, au 31 décembre 2016.

Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont pas droit aux dividendes. Les actions de catégorie B sont rachetables au prix de 1,00 \$ l'action. Les porteurs d'actions de catégorie B ont droit à un vote par action. Le 15 juillet 2005, la Société a émis 1 000 actions de catégorie B en faveur de Canadian Banc Corp. Holding Trust pour une contrepartie en trésorerie de 1 000 \$.

# CANADIAN BANC CORP.

## NOTES ANNEXES

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 31 MAI 2018 ET 2017 (NON AUDITÉ)

### 7. Charges

La Société assume toutes les charges habituelles relatives à son exploitation et à son administration, y compris les droits de garde, la rémunération de l'agent des transferts, les frais juridiques et les honoraires d'audit.

Selon la convention d'administration, Quadravest a droit à des frais d'administration payables mensuellement à terme échu, à un taux annuel de 0,20 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation, ainsi qu'à un montant correspondant aux frais de service payables aux courtiers sur les actions de catégorie A, à un taux annuel de 0,50 % de la valeur liquidative des actions de catégorie A. Aucuns frais de service ne seront payés pour un trimestre civil s'il n'y a pas versement de dividendes réguliers aux porteurs d'actions de catégorie A chaque mois de ce trimestre.

Selon la convention de gestion de placements, Quadravest a droit à des frais de gestion de base payables à terme échu, à un taux annuel de 0,65 % de la valeur liquidative de la Société, calculée à chaque date d'évaluation mensuelle compte tenu des actions privilégiées en circulation. De plus, Quadravest a droit à des primes de rendement sous réserve de la réalisation de certains niveaux de rendement total préétablis.

Les frais de gestion totalisant 828 792 \$ (798 907 \$ au 31 mai 2017) engagés au cours de la période comprennent les frais d'administration et les frais de gestion de base. Au 31 mai 2018, des frais d'administration et de gestion totalisant 159 314 \$ étaient à payer au gestionnaire (134 941 \$ au 30 novembre 2017). Aucune prime de rendement n'a été versée en 2018 ou en 2017.

Les commissions de courtage payées par la Société pour les opérations portant sur ses titres en portefeuille ont totalisé 18 635 \$ pour la période (28 705 \$ au 31 mai 2017).

### 8. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A pour les périodes closes les 31 mai 2018 et 2017, est calculée comme suit :

|                                                                                                         | 2018           | 2017         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A  | (3 064 153) \$ | 4 965 452 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation                                            | 8 751 490      | 8 200 057    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A | (0,35) \$      | 0,61 \$      |

### 9. Distributions

Les distributions par action se sont établies comme suit :

|                                                | 31 mai 2018 | 31 mai 2017 |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Actions privilégiées                           | 0,25 \$     | 0,25 \$     |
| Actions de catégorie A                         | 0,6825 \$   | 0,63 \$     |
| Actions de catégorie A – distribution spéciale | -           | 1,12 \$     |

## **10. Gestion du capital**

La Société considère que son capital se compose d'actions de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions privilégiées.

Ses objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des dividendes mensuels privilégiés cumulatifs en espèces à un taux annuel correspondant au taux préférentiel canadien majoré de 0,75 % (taux annuel minimum de 5,0 % et maximum de 7 %, selon le prix d'émission initial) et leur rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société;
- ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en espèces à un taux cible annualisé de 10 % selon le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions de catégorie A calculé sur les trois derniers jours de bourse du mois précédent et leur rembourser le prix d'émission initial à la dissolution de la Société.

Dans le cadre de la gestion de sa structure de capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux porteurs d'actions ou rembourser du capital à ces derniers.

## **11. Normes comptables, interprétations et modifications relatives aux normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur**

IFRS 9 *Instruments financiers* traite du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers. Cette norme remplace les nombreux modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39 et s'appliquera pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Le classement et l'évaluation des créances seront fondés sur le modèle économique adopté par l'entité pour la gestion des actifs financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les dérivés et les instruments de capitaux propres seront évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, excepté en ce qui concerne les instruments de capitaux propres non détenus à des fins de transaction, pour lesquels l'entité a fait le choix irrévocable de les évaluer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Un instrument de créance est évalué au coût amorti si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels, lesquels sont constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Un instrument de créance est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si l'objectif du modèle économique est de détenir l'actif financier à des fins de réalisation des flux de trésorerie contractuels ainsi qu'à des fins de vente. Tous les autres instruments de créance doivent être comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Toutefois, une entité peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation. IFRS 9 établit également un nouveau modèle de perte sur créances attendue (PCA).

À l'adoption d'IFRS 9, le portefeuille de la Société continuera d'être comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs financiers détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels continueront d'être évalués au coût amorti sans incidence notable due à l'application du nouveau modèle de dépréciation. En conséquence, il est attendu que l'adoption d'IFRS 9 n'aura aucun effet important sur les états financiers de la Société.

## **12. Rapprochement entre la valeur liquidative par action de catégorie A et l'actif net attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A**

Au 31 mai 2018 et au 30 novembre 2017, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par action de catégorie A utilisée aux fins du traitement des opérations et l'actif attribuable aux porteurs, par action rachetable de catégorie A, aux fins de la présentation de l'information financière.

---

## QUADRAVEST CAPITAL MANAGEMENT INC.

Quadravest Capital Management Inc., société constituée en 1997, a pour objet la création et la gestion de produits à rendement élevé à l'intention des particuliers. Sa stratégie de placement combine le placement dans des titres de participation en fonction des facteurs fondamentaux et la vente d'options d'achat couvertes. Guidée par quatre principes clés, Quadravest fixe des objectifs de placement réalistes permettant à son équipe de poursuivre une stratégie de placement à long terme.

Les quatre principes clés – innovation en matière de produits financiers, discipline de gestion des placements, solidité des résultats pour les investisseurs et excellence du service à la clientèle – sont les quatre piliers de Quadravest. Chaque membre de l'équipe bien soudée de la Société s'engage à respecter ces principes pour assurer une cohérence et une efficacité qui lui sont propres.

Quadravest a réuni plus de 2,5 G\$ dans le cadre de premiers appels publics à l'épargne.

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wayne Finch,  
Président et  
chef des placements,  
Quadravest Capital Management Inc.

Peter Cruickshank,  
Directeur général et  
chef des finances,  
Quadravest Capital Management Inc.

Laura Johnson,  
Directrice générale et  
gestionnaire de portefeuille,  
Quadravest Capital Management Inc.

William Thornhill,  
Président,  
William C. Thornhill Consulting Inc.

Michael W. Sharp, associé  
Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.

John Steep  
Président, S. Factor Consulting Inc.

---

### RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

#### Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
18 York Street, Suite 2600  
Toronto (Ontario) M5J 0B2

#### Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc.  
100 University Avenue  
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

#### Conseillers juridiques

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
Commerce Court West, Suite 4000  
Toronto (Ontario) M5L 1A9

#### Dépositaire

Fiducie RBC Services aux investisseurs  
155 Wellington St. West  
Toronto (Ontario) M5V 3L3



200 Front Street West  
Suite 2510, Toronto (Ontario)  
M5V 3K2

Tél. : 416 304-4443  
Sans frais : 877 4QUADRA  
ou 877 478-2372  
Télec. : 416 304-4441  
[info@quadravest.com](mailto:info@quadravest.com)  
[www.quadravest.com](http://www.quadravest.com)